

La filière avicole inquiète face au retour de la grippe aviaire

Le 27 novembre 2014 par Franck Stassi



Volaille
A.Davey/Flickr

Après avoir touché l'Asie, la nouvelle souche de la grippe aviaire H5N8 a été recensée au sein d'élevages avicoles européens. Les autorités appellent à la vigilance.

L'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont déclaré début novembre avoir recensé la nouvelle souche de la grippe aviaire H5N8 dans des élevages de volailles. Un élevage de 31 000 dindes a ainsi été touché outre-Rhin, tandis que des exploitations de 150 000 poules et de 6 000 canards ont respectivement été affectées outre-Rhin et outre-Manche. Ces confirmations d'une nouvelle épidémie d'*influenza* aviaire, une maladie des oiseaux qui concerne les poulets, les dindes ou encore les cailles, sont les premières en Europe.

"Hautement pathogène" selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), ce virus de la grippe aviaire est susceptible d'engendrer des taux de mortalité élevés chez les oiseaux. Il se transmet par contact direct ou indirect, d'où un risque éventuel de propagation au sein des élevages. A ce jour, aucun cas d'infection humaine n'a été signalé, tandis que le risque de transmission à l'homme est "extrêmement faible", d'après le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, qui conseille néanmoins aux personnels en contact avec de la volaille ou des carcasses susceptibles d'être infectées de prendre leurs précautions.

L'Asie fortement touchée

Les professionnels européens de l'aviiculture ne sont pas les premiers à s'inquiéter de l'impact de la souche H5N8. Des espèces de volailles et d'oiseaux sauvages ont précédemment été touchées en Asie. 600 000 oiseaux ont notamment été abattus en début d'année en Corée du Sud, suite à la découverte de 29 foyers infectés. En septembre, 1 200 canards élevés pour la production de viande sont morts et 19 800 ont par ailleurs été abattus dans le pays, rappelle l'OIE. 1 100 cas ont été signalés en avril au Japon, suivis de l'abattage de 122 000 oiseaux. L'épidémie, sous contrôle en juillet, est revenue sous les feux de l'actualité avec la notification d'un nouveau foyer ce mois-ci. Deux foyers ont par ailleurs été signalés en Chine courant octobre.

Face à cette situation, la FAO et l'OIE conseillent de renforcer les mesures de sécurité dans la filière avicole, au sein des élevages et lors du transport des animaux, en minimisant les contacts entre les volailles domestiques et les oiseaux sauvages. Les capacités d'intervention des services vétérinaires doivent être entretenues et renforcées. Par mesure de précaution, la Belgique a demandé à ses éleveurs de volaille de confiner leurs animaux afin d'éviter toute propagation en provenance des Pays-Bas. La Suisse a quant à elle interdit les importations de certaines catégories de volailles en provenance du Royaume-Uni et des Pays-Bas.